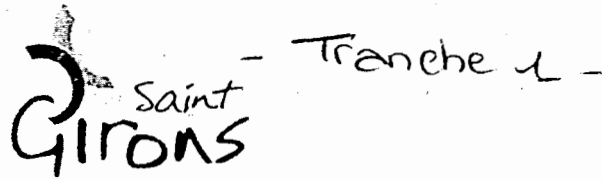


DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION



Date de la réunion : 09/04/2018

Rapporteur :

Date du compte rendu : 11/04/2018

Réf Affaire : T-17187

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CHANTIER

N° 02

Intervenants	Nom Responsable	Téléphone	Mails	I	P	C	D
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> COMMUNE DE SAINT GIRONS COMMUNE DE SAINT-GIRONS MAIRIE - 09 200 SAINT-GIRONS				X X	E P P		X X X
<b>BUREAU D'ETUDES - MAITRISE D'OEUVRE</b> OTCE MIDI-PYRENEES 95, rue des amidonniers 31069 TOULOUSE Cedex 07	A				P	C	

Intervenants	Nom Responsable	Téléphone	Mails	I	P	C	D
<b>LOT unique</b> FOURNIE GROSPAUD RESEAUX Lieu dit : LE PESTRE 31570 BOURG SAINT BERNARD					E E P	C	X X X

LEGENDE : I : Invités - P : Présent - A : Absent - E : Excusé - C : Convoqué à la prochaine réunion - D : Diffusion -

Toutes contestations au présent compte-rendu devront être écrites et formulées au plus tard lors de la prochaine réunion.  
 Passé ce délai les observations et directives portées sur ce compte-rendu sont définitives.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

Le mercredi 25 avril 2018, à 15H

Mairie de Saint Girons

**1 POINTS ADMINISTRATIFS**

- Délais contractuels :**  
L'ordre de service de démarrage sera daté du 19/03/2018.  
UNIQUEMENT LA TRANCHE 1  
Délais d'exécution des travaux pour la tranche 1 : 3 mois + 1 mois de préparation  
Période de préparation : 19/03/2018 au 19/04/2018.  
Fin contractuel des travaux : 19/07/2018.
- Sous-traitance :**  
Les sous-traitants devront être agréés par la Maîtrise d'ouvrage avant toute intervention  
Le dossier de sous-traitance doit être envoyé par mail à la Maîtrise d'œuvre pour visa.  
L'original du dossier doit être envoyé à la gendarmerie  
Le délai de validation par la Maîtrise d'ouvrage du sous-traitant est de 21 jours maximum
- Situation de travaux :**  
Les situations de travaux seront transmises à la maîtrise d'œuvre pour validation en trois exemplaires le 25 de chaque mois.
- Plans d'exécutions :**  
Les plans d'exécution, d'ateliers, détails et notes de calculs doivent être transmis
  - Documents et plans format A4
    - 1 copie numérique + 1 exemplaire papier à OTCE
    - 1 exemplaire papier au maître d'Ouvrage
  - Plans autre format que A4 :
    - 1 copie numérique + 1 exemplaire papier à OTCE
    - 1 exemplaire papier au Maître d'Ouvrage
- Horaire de chantier :**  
Les horaires d'accès aux Bâtiments municipaux seront définis au cas par cas, suivant planning travaux détaillé à réaliser par l'entreprise.

**2 MAÎTRISE D'OUVRAGE**

- |  |     |       |
|--|-----|-------|
| <input type="checkbox"/> Le MOA doit confirmer les modalités d'accès et d'intervention aux bâtiments municipaux.   | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Le MOA confirme qu'il souhaite assister à une démonstration du logiciel de supervision vidéo, organisée à la prochaine réunion de chantier, le 09/04<br>Fait, solution HYMATOM retenue  | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Contacter les propriétaires concernés pour signature de convention pour pose d'équipements vidéo sur façade d'un bâtiment tiers : 1, 2 et 3 :<br>caméra 4 , caméra 8, 9 et 10<br>RAPPEL - URGENT  | MOA | 25/04 |
| <input type="checkbox"/> Transmettre calendrier des manifestations culturelles :<br>Fêtes de la musique le 21 juin : toutes les places<br>Fête nationale le 14 juillet : place de la mairie / champ de mars<br>Foire : 1er et 3ème lundi de chaque mois sur le champ de mars | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Sécuriser l'accès au clocher, réparer les marches abîmés ainsi que les trous dans les planchers.  | MOA | 15/05 |
| <input type="checkbox"/> Pour la caméra 4, , alimenté depuis un coffret forain, vérifier auprès du fournisseur d'énergie que l'abonnement est de type permanent.   | MOA | 15/05 |
| <input type="checkbox"/> Pour chaque antenne installée sur une façade de bâtiment (suivant dossier EXE de l'entreprise, en attente), confirmer le RAL de la façade afin que l'antenne soit de la même couleur.   | MOA | 30/04 |

N°	OBSERVATIONS	CONCERNE	DELAI
3	<b>MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>		
	<input type="checkbox"/> Préparer l'ordre de service de démarrage chantier	MOE	09/04
	<input type="checkbox"/> Transmettre les plans format DWG à l'entreprise	MOE	26/03
4	<b>BUREAU DE CONTROLE</b>		
	<input type="checkbox"/> Sans objet		
5	<b>AVANCEMENT</b>		
	<input type="checkbox"/> Le MOA indique que la remise d'une offre numérique sur plateforme dématérialisée évite de signer un marché, les pièces sont automatiquement signées numériquement au dépôt de l'offre.		
6	<b>ENTREPRISE</b>		
<b><u>LOT unique - FOURNIER GROSPAUD RESEAUX GITEOS</u></b>			
	<input type="checkbox"/> Transmettre planning exécution mis à jour, par zone d'intervention. RAPPEL	F&G	13/04
	<input type="checkbox"/> Transmettre liste des livrables. RAPPEL	F&G	13/04
	<input type="checkbox"/> Transmettre arrêtés de voirie suivant planning. RAPPEL	F&G	13/04
	<input type="checkbox"/> Le MOA demande de privilégier les travaux dans l'école pendant la période des vacances scolaires d'avril. L'entreprise confirme qu'aucune prestation dans l'école n'est à prévoir.	F&G	
	<input type="checkbox"/> Transmettre convention pour pose d'équipements vidéo sur façade d'un bâtiment tiers pour les caméras 1, 2, 3, 4, 8, 9 et 10	F&G	09/04

Fin du compte rendu

**DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION**



Tranche 1

Date de la réunion : 25/04/2018

Rapporteur :

Date du compte rendu : 02/05/2018

Réf Affaire : T -17187

**COMPTE-RENDU DE REUNION DE CHANTIER**

**N° 03**

Intervenants	Nom Responsable	Téléphone	Mails	I	P	C	D
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b> COMMUNE DE SAINT GIRON COMMUNE DE SAINT-GIRON MAIRIE - 09 200 SAINT-GIRON				X X	E E E P		X X X X
<b>BUREAU D'ETUDES - MAITRISE D'OEUVRE</b> OTCE MIDI-PYRENEES 95, rue des amidonniers 31069 TOULOUSE Cedex 07						P	C

Intervenants	Nom Responsable	Téléphone	Mails	I	P	C	D
<b>LOT unique</b> FOURNIE GROSPAUD RESEAUX Lieu dit : LE PESTRE 31570 BOURG SAINT BERNARD					E P E	C	X X X

LEGENDE : I : Invités - P : Présent - A : Absent - E : Excusé - C : Convoqué à la prochaine réunion - D : Diffusion -

Toutes contestations au présent compte-rendu devront être écrites et formulées au plus tard lors de la prochaine réunion.  
 Passé ce délai les observations et directives portées sur ce compte-rendu sont définitives.

**DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER**

Le mercredi 23 mai 2018, à 15H

Mairie de Saint Giron

LEGENDE :  
 P : Présent - A : Absent - D : Diffusion - E : Excusé - C : Convoqué à la prochaine réunion

## 1 POINTS ADMINISTRATIFS

- Délais contractuels :**  
L'ordre de service de démarrage sera daté du 19/03/2018.  
UNIQUEMENT LA TRANCHE 1  
Délais d'exécution des travaux pour la tranche 1 : 3 mois + 1 mois de préparation  
Période de préparation : 19/03/2018 au 19/04/2018.  
Fin contractuel des travaux : 19/07/2018.
- Sous-traitance :**  
Les sous-traitants devront être agréés par la Maîtrise d'ouvrage avant toute intervention  
Le dossier de sous-traitance doit être envoyé par mail à la Maîtrise d'œuvre pour visa.  
L'original du dossier doit être envoyé à la gendarmerie  
Le délai de validation par la Maîtrise d'ouvrage du sous-traitant est de 21 jours maximum
- Situation de travaux :**  
Les situations de travaux seront transmises à la maîtrise d'œuvre pour validation en trois exemplaires le 25 de chaque mois.
- Plans d'exécutions :**  
Les plans d'exécution, d'ateliers, détails et notes de calculs doivent être transmis
- Documents et plans format A4
    - 1 copie numérique + 1 exemplaire papier à OTCE
    - 1 exemplaire papier au maître d'Ouvrage
  - Plans autre format que A4 :
    - 1 copie numérique + 1 exemplaire papier à OTCE
    - 1 exemplaire papier au Maître d'Ouvrage
- Horaire de chantier :**  
Les horaires d'accès aux Bâtiments municipaux seront définis au cas par cas, suivant planning travaux détaillé à réaliser par l'entreprise.

## 2 MAÎTRISE D'OUVRAGE

- |  |     |       |
|--|-----|-------|
| <input type="checkbox"/> Le MOA doit confirmer les modalités d'accès et d'intervention aux bâtiments municipaux :  | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Le MOA confirme qu'il souhaite assister à une démonstration du logiciel de supervision vidéo, organisée à la prochaine réunion de chantier, le 09/04<br>Fait, solution HYMATOM retenue  | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Contacter les propriétaires concernés pour signature de convention pour pose d'équipements vidéo sur façade d'un bâtiment tiers : caméras 1, 2 et 3 : caméra 4<br>RAPPEL – URGENT   | MOA | 04/05 |
| <input type="checkbox"/> La mairie signale que le palais de vicomte est classé au bâtiment historique soumis ABF. Il faut positionner la caméra 4 à une autre implantation   |     |       |
| <input type="checkbox"/> Transmettre calendrier des manifestations culturelles :<br>Fêtes de la musique le 21 juin : toutes les places<br>Fête nationale le 14 juillet : place de la mairie / champ de mars<br>Foire : 1er et 3ème lundi de chaque mois sur le champ de mars | MOA | 09/04 |
| <input type="checkbox"/> Sécuriser l'accès au clocher, réparer les marches abîmés ainsi que les trous dans les planchers.  | MOA | 18/05 |
| <input type="checkbox"/> Pour la caméra 4, palais du vicomte, alimenté depuis un coffret forain, vérifier auprès du fournisseur d'énergie que l'abonnement est de type permanent. Sans objet   | MOA | 15/05 |

N°	OBSERVATIONS	CONCERNE	DELAI
	<input type="checkbox"/> Pour chaque antenne installée sur une façade de bâtiment (suivant dossier EXE de l'entreprise, en attente), confirmer le RAL de la façade afin que l'antenne soit de la même couleur.	MOA	05/05
3	<b>MAÎTRISE D'ŒUVRE</b>		
	<input checked="" type="checkbox"/> Préparer l'ordre de service de démarrage chantier	MOE	09/04
	<input checked="" type="checkbox"/> Transmettre les plans format DWG à l'entreprise	MOE	26/03
	<input type="checkbox"/> Viser dossier exécution de l'entreprise	MOE	05/05
4	<b>BUREAU DE CONTROLE</b>		
	<input type="checkbox"/> Sans objet		
5	<b>AVANCEMENT</b>		
	<input type="checkbox"/> Le MOA indique que la remise d'une offre numérique sur plateforme dématérialisée évite de signer un marché, les pièces sont automatiquement signées numériquement au dépôt de l'offre.  <input type="checkbox"/> Démarrage travaux 3ème semaine du mois de mai		
6	<b>ENTREPRISE</b>		
<b>LOT unique - FOURNIER GROSPAGE RESEAUX / CITEOS</b>			
	<input type="checkbox"/> Transmettre planning exécution mis à jour, par zone d'intervention. <b>RAPPEL 2</b>	F&G	05/05
	<input checked="" type="checkbox"/> Transmettre liste des livrables. <b>RAPPEL</b>	F&G	13/04
	<input type="checkbox"/> Transmettre arrêtés de voirie suivant planning. <b>RAPPEL 2</b>	F&G	05/05
	<input checked="" type="checkbox"/> Le MOA demande de privilégier les travaux dans l'école pendant la période des vacances scolaires d'avril. L'entreprise confirme qu'aucune prestation dans l'école n'est à prévoir.	F&G	
	<input checked="" type="checkbox"/> Transmettre convention pour pose d'équipements vidéo sur façade d'un bâtiment tiers pour les caméras 1, 2, 3, 4, 8, 9 et 10	F&G	09/04
	<input type="checkbox"/> Etudier implantation alternative pour la caméra 4, la palais du vicomte étant soumis ABF, et transmettre devis des plus et moins values Implantation su mat éclairage public :	F&G	05/05

Fin du compte rendu

# DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION



- Tranche 1 -

Date : 04/05/2018

Rapporteur :

Ref. affaire : T-17187

Chef de Projet :

## COMPTE-RENDU D'EXAMEN DE DOCUMENTS

N°01

### LOT UNIQUE - VIDEOPROTECTION

DESTINATAIRES	NOM	TELEPHONES	MAIL	Diff.
FOURNIER GROSPAUD RESEAUX				X X
Mairie de Saint Girons				X X X X

Emetteur des documents examinés : FOURNIER GROSPAUD

Date de réception : 25/04/2018

N°	Ind.	Date	DESIGNATION / OBSERVATIONS	ACCEPTÉ		REFUSE	HM
				VSO	VAO		
Sans	A	13/04/2018	Implantation des caméras de vidéoprotection Prendre en compte le déplacement de la caméra 4, qui ne sera plus installé sur le palais du vicomte. Pour les caméras 9 et 10, confirmer que le cheminement dispose d'une protection mécanique. Préciser les implantations et cheminements associés à la climatisation du local CSU		X		
Sans	A	25/04/2018	Synoptique liaison radio Pas de remarque sur le principe, mais prendre en compte le déplacement de la caméra 4, qui ne sera plus installé sur le palais du vicomte. + représenter les alimentations secourues 10 min pour les équipements non alimentées depuis éclairage public.		X		



ACCEPTÉ

VSO

Vu Sans Observations : Les travaux peuvent commencer / Absence de risques.

VAO

Vu avec Observations mineures : Observations qui ne remettent pas en cause le déroulement des travaux concernés / Absence de risques. S'il y a des observations mineures, celles-ci sont à corriger par l'entreprise dans le délai imparti ; et leur levée fait l'objet d'un nouveau CRED.

REFUSE

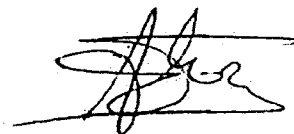
Observation(s) majeure(s) : Les travaux ne peuvent commencer tant que l'observation n'est pas levée, c'est-à-dire fourniture de note de calcul, et/ou du plan modifié, et émission d'un nouveau CRED avec mention VSO.

HM

HORS MISSION

N°	Ind.	Date	DESIGNATION / OBERVATIONS	ACCEPTÉ		REFUSE	HM
				VSO	VAO		
Sans	A	25/04/2018	Note de calcul liaison radio Pas de remarque sur le principe, mais prendre en compte le déplacement de la caméra 4, qui ne sera plus installé sur le palais du vicomte.		X		
Sans	A	25/04/2018	Calcul capacité de stockage Pas de remarque	X			

Alexandre THOREZ



**Transmettre également :**  
fiches techniques complètes et détaillées.  
Schémas électriques des ajouts de protection  
Plans de face avant baie informatique  
Etudes / réglages antennes radio.  
note de calcul des batteries le cas échéants



ACCEPTÉ

VSO

Vu Sans Observations : Les travaux peuvent commencer / Absence de risques.

VAO

Vu avec Observations mineures : Observations qui ne remettant pas en cause le déroulement des travaux concernés / Absence de risques. S'il y a des observations mineures, celles-ci sont à corriger par l'entreprise dans le délai imparti ; et leur levée fait l'objet d'un nouveau CRED.

REFUSE

Observation(s) majeure(s) : Les travaux ne peuvent commencer tant que l'observation n'est pas levée, c'est-à-dire fourniture de note de calcul, et/ou du plan modifié, et émission d'un nouveau CRED avec mention VSO.

HM

HORS MISSION